



## La maîtrise des charges, un enjeu majeur pour améliorer le revenu des exploitations

En 2015, le Résultat Courant Avant Impôts (RCAI) par Unité de Travail non Salariée (UTANS) s'établit à 29 855 € en Bourgogne-Franche-Comté soit une hausse d'un tiers par rapport à 2014. Le revenu de toutes les orientations économiques progresse et plus particulièrement, celui des viticulteurs. Dans la région, leur revenu s'élève à 78 525 €/UTANS. Ils sont suivis par les éleveurs laitiers à 27 430 €/UTANS. A l'autre bout de l'échelle, avec en moyenne 12 180 €/UTANS, les polyculteurs-éleveurs de la région ont les revenus les plus faibles. Cependant, quelque soit l'orientation économique et le niveau de revenu des exploitants, face aux aléas qui peuvent pénaliser le produit des exploitations, la maîtrise des coûts de production est un enjeu majeur. Elle est un élément clé de la performance économique des exploitations.

Depuis 2007, les marchés des grandes cultures connaissent des fluctuations importantes d'une année sur l'autre et qui déstabilisent les revenus. Par ailleurs, les rendements et la qualité des produits récoltés connaissent, eux aussi, des variations importantes. En outre, les prix de vente des bovins maigres mais aussi de la viande finie tendent à diminuer ce qui réduit les marges de manœuvre des éleveurs. Enfin, la surproduction laitière au niveau mondial a provoqué une forte baisse du prix du lait standard entre fin 2014 et fin 2016, mettant ainsi à mal le revenu des éleveurs laitiers concernés. Face à tous ces aléas touchant le produit des exploitations, la maîtrise des coûts de production devient un enjeu majeur pour les principales orientations économiques de la région. Elle est un élément clé de la performance économique des exploitations et plus largement de leur pérennité.

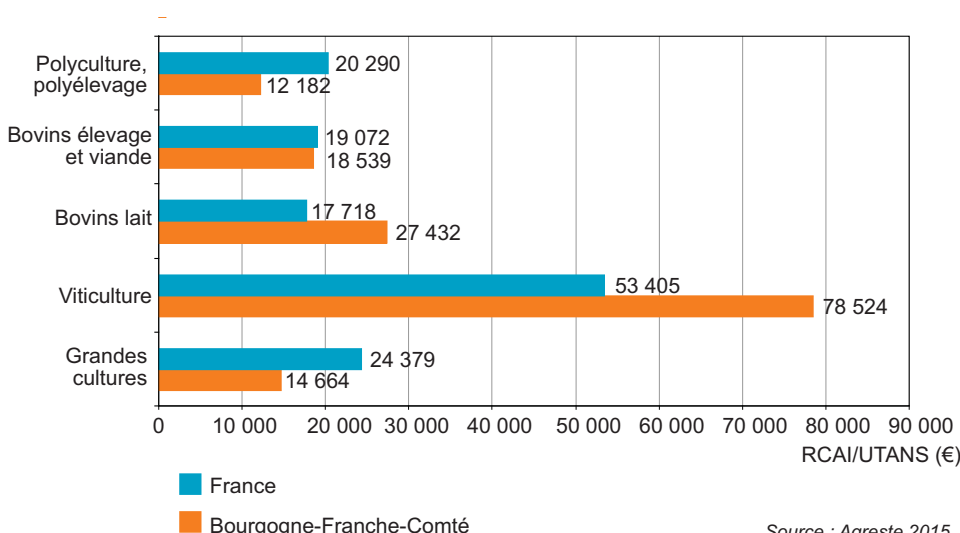
### Forte hausse des charges opérationnelles et de structure en grandes cultures

C'est pour les exploitations de grandes cultures que les charges connaissent la plus forte progression

depuis 10 ans. De 2005 à 2015, les charges opérationnelles augmentent de 47 % et les charges de structure de 35 %. Dans le détail, les charges d'amortissement des matériels et des bâtiments constituent le premier poste en valeur mais aussi en évolution soit + 54 %. C'est le résultat d'investissements soutenus et constants en particulier dans le matériel de l'exploitation. Cela s'explique en partie par l'évolu-

tion des structures des exploitations qui s'agrandissent avec parfois des parcelles de plus grande taille. Néanmoins, cela peut aussi s'accompagner d'une mobilisation des dispositifs de défiscalisation dans des exploitations qui obtiennent, certaines années, des revenus élevés liés au niveau des prix de vente. Ce cas de figure s'est avéré notamment entre 2010 et 2012 avec un RCAI/UTANS dépassant 50 000 €.

### Des revenus faibles en grandes cultures et en polyculture polyélevage en 2015



# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

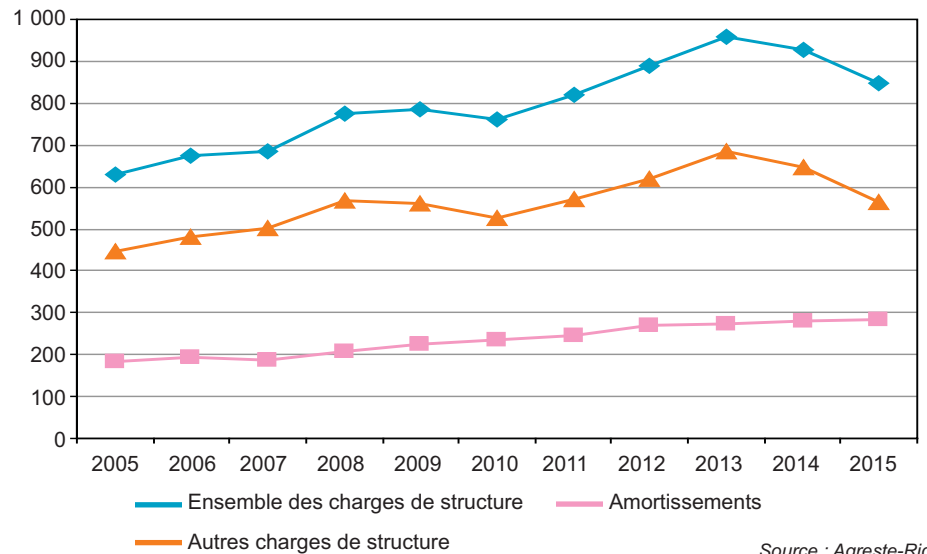
Quand les résultats diminuent à partir de 2013, cette charge d'amortissement, liée à des investissements passés, est restée présente et a même continué sa progression.

Dans le même temps, les frais d'entretien du matériel augmentent eux aussi continuellement passant de 143 à 186 €/ha en dix ans. Les autres charges de structures, en particulier l'énergie et les frais de personnel amorcent une diminution à partir de 2013.

De leur côté, les charges opérationnelles s'établissent à 405 €/ha en 2015. Les engrais et amendements représentent 43 % de l'ensemble et ils augmentent des deux tiers sur la période 2005/2013 à cause, principalement de la hausse du prix de l'énergie. Il est aussi probable que certains agriculteurs, bénéficiant d'une progression du potentiel de rendement augmentent les doses d'azote apportées à l'hectare. Depuis 2013, ce poste est en diminution en lien avec la baisse du prix du pétrole. Les charges de produits phytosanitaires et de semences ne connaissent une baisse qu'en 2015. Ainsi, cette hausse globale des charges, couplée à la forte baisse des prix des céréales à partir de 2013 explique la détérioration de la performance économique des exploitations de grandes cultures sur la période récente. En effet, la performance économique, mesurée par le rapport

## Orientation grandes cultures Les amortissements en hausse constante depuis 2005

Euros courants par ha



EBE/Produit brut passe de 42 % en 2012 à 30 % en 2015. En outre, les revenus sont très bas depuis cette date et certaines exploitations connaissent des difficultés de trésorerie.

### Des charges de l'atelier animal élevées en polyculture élevage

Les exploitations de polyculture-élevage sont elles aussi en difficulté dans la région. En effet, leurs charges de l'atelier animal sont élevées notamment par rapport aux éleveurs spécialisés en bovins viande. Par rapport à

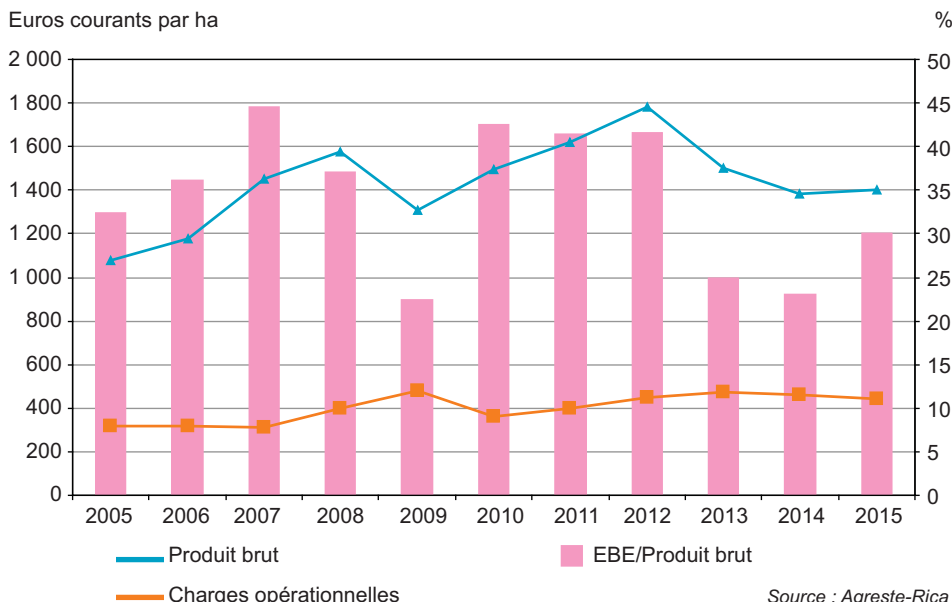
ces derniers, avec 320 €/ha en 2015, elles sont supérieures de 40 €/ha alors qu'elles étaient inférieures en 2005. Ainsi, le coût alimentaire a progressé plus vite dans les exploitations qui allient élevage et cultures que dans les exploitations spécialisées en bovins viande. En effet, malgré la baisse du chargement, la consommation de concentrés augmente très fortement soit + 80 €/UGB contre + 15 €/UGB en bovins viande. La présence d'un atelier d'engraissement explique sans doute cet écart. En outre, les travaux pour élevage et les charges de la SFP sont moins bien maîtrisées dans ces exploitations. Seuls les frais vétérinaires sont plus faibles.

En revanche, des économies significatives sont réalisées en polyculture élevage sur les charges opérationnelles des grandes cultures si on les compare à celles des céréaliers de la région : 260 €/ha en 2015 avec une progression de 30 % de 2005 à 2015 contre 440 €/ha avec une hausse de 38 %. Ce sont les engrais qui sont la cause de cet écart ce qui peut s'expliquer d'une part par la valorisation d'amendements organiques et d'autre part par une productivité moins poussée dans cet atelier. Les produits phytosanitaires sont en effet deux fois moins élevés dans les exploitations mixtes.

Parallèlement, la progression des charges de structure a été très forte de 2005 à 2013 ha soit environ un tiers de

## Orientation grandes cultures Une perte de performance marquée à partir de 2013

Euros courants par ha



plus alors que dans le même temps, elle n'était que de 20 % chez les éleveurs. Ce sont les amortissements à nouveau qui expliquent cet écart. Comme les exploitations céréalières, ces exploitations ont en effet bénéficié de revenus plus élevés grâce aux grandes cultures en 2007 puis en 2011 et 2012 ce qui a pu les inciter à réaliser des investissements plus conséquents que les éleveurs afin d'adapter les capacités de production, de mettre aux normes leurs bâtiments d'élevage mais aussi d'améliorer leurs conditions de travail. Les frais d'entretien sont également élevés et se rapprochent de ceux des céréaliers. Les autres charges de structure sont convenablement maîtrisées.

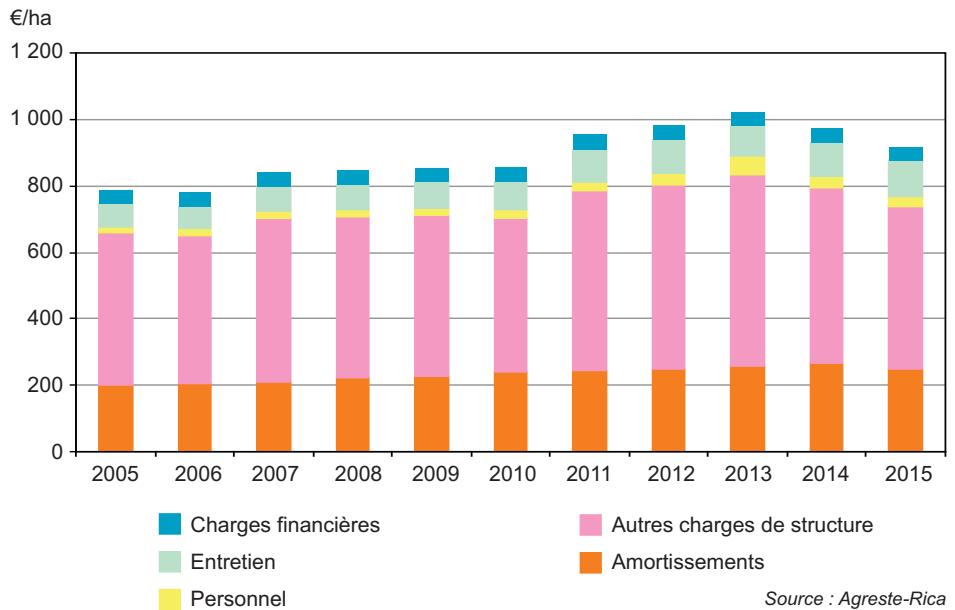
Cette hausse des charges de structure mais aussi des charges non maîtrisées sur l'atelier d'élevage associée à un produit en baisse sur la période récente (1 760 €/ha en 2012, contre 1 460 €/ha en 2015) explique ainsi la forte baisse de la performance économique de ces exploitations (de 32 % en 2005 à 26 % en 2015) se rapprochant ainsi des résultats des céréaliers de la région.

## Une performance économique qui se stabilise autour de 33 % en bovins viande

Entre 2005 et 2012, le résultat courant moyen des éleveurs spécialisés en bovins viande est régulièrement le plus faible de la région. Le produit brut de ces exploitations est en diminution aussi compte tenu de la baisse des prix de la viande et des cours du maigre. Parallèlement, les charges opérationnelles de l'atelier animal connaissent une forte augmentation de 2005 à 2012 (+ 39 %). En effet, la charge d'aliment progresse nettement passant de 129 à 188 €/ha. Les frais vétérinaires sont également en cause puisqu'ils connaissent une augmentation d'un tiers. La progression des charges de la surface fourragère principale et des travaux pour l'élevage est plus limitée. Les charges de structure connaissent une évolution comparable. Dans un premier temps, elles sont aussi en augmentation de 23 % de 2005 à 2013. L'ensemble des postes est concerné mais les amortissements, l'énergie et les autres charges de structure le sont

## Orientation polyculture-élevage

### Une hausse des charges de structure de 12 % en 10 ans



Source : Agreste-Rica

plus encore. Investissements de capacité, mise aux normes, entretien, énergie, fournitures diverses, fermages et frais de personnel évoluent tous à la hausse. Ainsi, avec des recettes orientées à la baisse et des charges en forte hausse, l'efficacité économique des éleveurs de bovins viande chute de 42 % à 33 % de 2005 à 2013.

A partir de 2014, le coût de l'aliment est en baisse grâce à la baisse des prix des matières premières. Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas des frais vétérinaires. Ainsi, les charges opérationnelles amorcent une décrue soit une baisse de 8 % de 2013 à 2015.

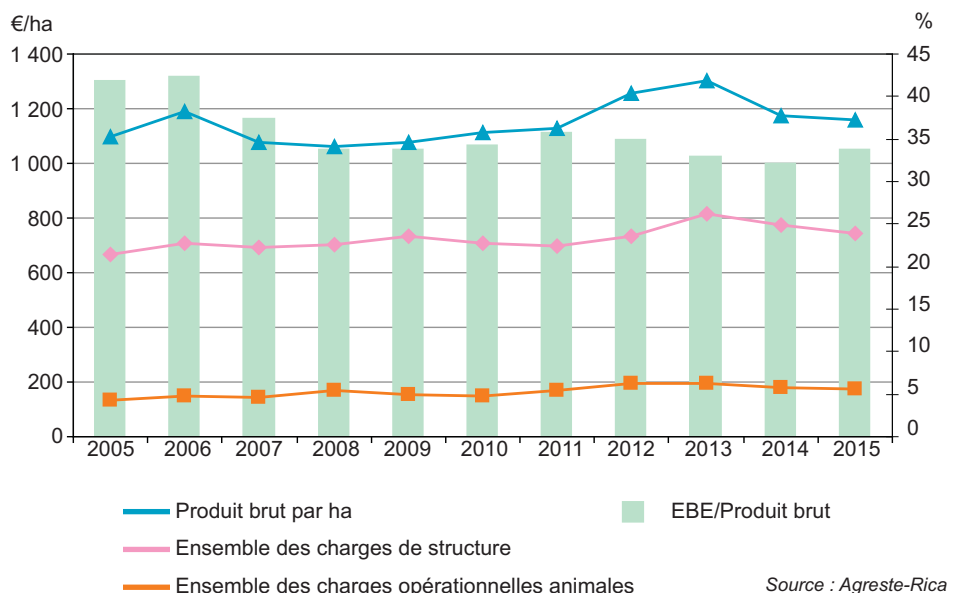
Sur cette période, les charges de structure sont également orientées à la baisse, sauf les amortissements. Ainsi, l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) diminue moins que le produit brut et l'efficacité économique (EBE/Produit Brut) se stabilise ainsi à 34 % en 2015.

## Des charges qui progressent nettement en lait standard

Dans la région, coexistent des producteurs de lait AOP du massif du Jura, localisés dans le Doubs et le Jura et des producteurs de lait standard dans les autres départements. Il est possible de

## Orientation bovins viande

### Des charges en baisse depuis 2013 en bovins viande



Source : Agreste-Rica

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

distinguer leurs résultats. La performance économique diffère nettement entre ces deux systèmes puisque en lait AOP, elle est de 40 % en 2015 alors qu'elle n'est que de 32 % en lait standard. L'écart de résultat courant par unité de main d'œuvre est de 15 700 € en 2015. En effet, le prix du lait AOP s'établit à 491 €/1 000 litres en moyenne en 2015 alors qu'il n'est que de 343 €/1 000 litres en lait standard. Cela génère un produit brut bien supérieur dans les fermes bénéficiant de l'AOP.

La progression des charges opérationnelles par UGB a été moins importante pour les producteurs de lait standard mais en 2015, elles restent plus élevées de 67 €/UGB qu'en lait AOP. Cette hausse s'explique par le coût de l'aliment et les charges générées par la culture de la surface fourragère principale, indispensable pour une forte productivité en lait standard. Les charges de structure sont également plus élevées pour ces éleveurs même si, depuis 2009, elles diminuent. Ainsi, les producteurs de lait standard ne parviennent pas à une maîtrise suffisante de leurs charges opérationnelles compte tenu du fonctionnement de leur système.

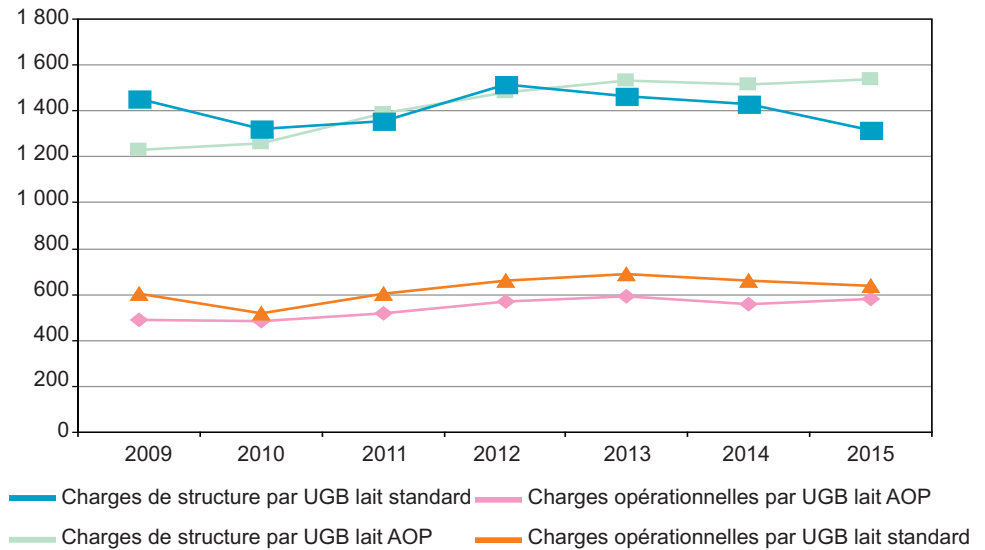
## Les charges de main d'œuvre en très forte augmentation en viticulture

Les viticulteurs de Bourgogne, eux aussi, bénéficient de prix de vente très rémunérateurs liés au prestige de certaines appellations et à une offre limitée en volume dans certains terroirs alors que la demande est forte. Les viticulteurs de la région dégagent ainsi un produit brut de 38 600 €/ha en 2015 soit une progression de 75 % depuis 2005. Néanmoins, les aléas climatiques provoquent parfois de fortes baisses de ventes comme cela a été le cas en 2012 et en 2013. Or leurs coûts connaissent une très forte poussée en particulier leurs charges de structure soit + 73 %. Elles passent de 16 730 €/ha à 26 660 €/ha. En cause, les charges de personnel mais aussi les autres charges de structure hors amortissements, entretien et énergie.

En effet, les viticulteurs, premiers employeurs dans les exploitations agricoles de Bourgogne-Franche-Comté

## Orientation bovins lait Des charges plus élevées en lait standard

Euros courants



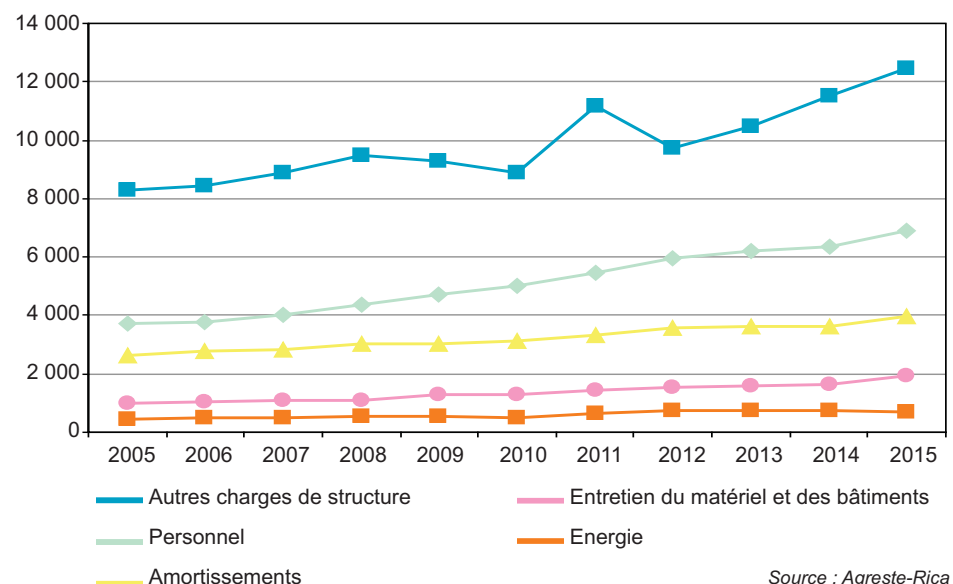
Source : Agreste-Rica

font de plus en plus appel à de la main d'œuvre salariée. Parallèlement à l'agrandissement des exploitations, le nombre moyen de salariés est passé de 1,7 à 2,9 unités de travail en moyenne par exploitation de 2005 à 2015. En outre, les investissements réalisés pour moderniser l'appareil de production génèrent des amortissements supplémentaires. Enfin, les charges de fournitures diverses, d'emballages et de frais divers de gestion nécessaires à la commercialisation des vins doublent. Les charges opéra-

tionnelles augmentent elles aussi mais dans une moindre mesure soit + 950 €/ha (+ 63 %). Ce sont les travaux pour vigne (+ 455 €/ha) et les produits phytosanitaires (+ 215 €/ha) qui sont principalement en cause. Néanmoins, la rentabilité de ces exploitations reste en moyenne très élevée et en augmentation. Ainsi, l'EBE par hectare double en 10 ans et atteint 12 210 €/ha. Il en est de même pour le RCAI par UTANS à 78 525 €/UTANS en 2015. L'efficacité économique, elle-même reste convenable à 39 %.

## Orientation viticulture Les charges de personnel en forte hausse

Euros par ha



Source : Agreste-Rica



# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

## Caractéristiques des exploitations, soldes intermédiaires de gestion et ratios

Surfaces en ha, montants en €	Grandes cultures	Viticulture	Bovins lait	Bovins élevage et viande	Polyculture, polyélevage	Région	France
<b>Caractéristiques générales</b>							
Nb d'exploitations dans l'échantillon	95	102	140	88	63	546	7 284
Nb d'exploitations représentées	4 535	3 402	4 138	4 284	2 334	20 430	296 800
Surface agricole utilisée	166,2	13,8	115,7	135,7	209,8	122,03	90,2
Surface fourragère principale	14,8	0,6	98,0	123,2	109,6	66,95	38,4
Surface céréales	101,4	2,1	15,5	11,9	73,6	37,92	32,9
Surface culture industrielle	44,0	0,5	2,2	0,6	25,0	13,50	11,0
Surface vigne	0,0	10,5	0,0	0,0	0,1	1,76	2,5
UGB totales	12,4	0,0	99,7	153,4	140,8	94,94	87,4
UTA totales	1,5	4,4	1,9	1,4	2,1	2,23	2,1
<i>dont UTA non salariés</i>	<i>1,3</i>	<i>1,5</i>	<i>1,7</i>	<i>1,3</i>	<i>1,8</i>	<i>1,51</i>	<i>1,4</i>
<b>Financement et éléments de bilan</b>							
Autofinancement	25 462	64 034	50 497	20 057	37 290	37 445	31 567
Ensemble des stocks	82 528	331 381	62 623	93 643	110 501	125 444	111 031
Total actif circulant fin exercice	165 711	505 870	164 205	136 893	184 241	218 092	193 160
Total actif immobilisé (net)	229 565	298 771	336 403	294 469	391 936	296 610	271 827
Capitaux propres (net)	212 877	447 097	292 980	285 665	265 227	290 046	264 099
Ensemble des dettes LMT et CT	181 944	349 692	206 545	144 759	310 947	222 807	200 042
<b>Soldes intermédiaires de gestion</b>							
Production de l'exercice	171 363	406 106	193 416	97 410	221 967	210 045	207 561
+ Rabais, ristournes, remises	1 707	193	146	51	618	539	496
- Consommations intermédiaires	114 159	119 235	112 831	72 065	164 713	113 582	125 647
<b>Valeur ajoutée hors fermage</b>	<b>48 437</b>	<b>277 025</b>	<b>73 186</b>	<b>19 473</b>	<b>45 682</b>	<b>88 178</b>	<b>75 200</b>
+ Subventions d'exploitation reçues	42 375	2 833	37 005	52 768	64 982	38 338	30 253
+ Indemnités d'assurance	3 300	5 471	1 808	1 161	2 791	2 763	1 735
- Loyers, fermages, métayages	18 402	43 295	13 935	16 597	24 421	21 299	14 760
- Impôts et taxes	2 510	4 102	1 478	1 036	2 505	2 167	2 306
- Frais de personnel	2 545	54 670	3 138	2 181	5 115	13 169	12 306
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>70 062</b>	<b>167 999</b>	<b>92 790</b>	<b>53 180</b>	<b>80 472</b>	<b>89 292</b>	<b>74 927</b>
+ Transferts de charges	7	0	0	2	6	6	114
+ Autres produits de gestion courante	201	453	66	47	197	183	213
- Dotation aux amortissements	47 156	40 732	43 237	26 509	52 111	40 106	33 380
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>23 114</b>	<b>127 720</b>	<b>49 619</b>	<b>26 719</b>	<b>28 564</b>	<b>49 376</b>	<b>41 875</b>
+ Produits financiers	914	886	665	870	1 431	933	780
- Charges financières	4 763	7 307	4 321	3 442	8 188	5 240	4 905
<b>Résultat courant</b>	<b>19 266</b>	<b>121 300</b>	<b>45 963</b>	<b>24 148</b>	<b>21 807</b>	<b>45 069</b>	<b>37 751</b>
RCAI par UTANS	13 311	82 081	27 101	19 149	9 717	29 864	28 436
Charges sociales de l'exploitant	9 732	23 941	12 475	7 737	10 298	12 555	11 391
<b>Ratios</b>							
Taux d'endettement	46	45	42	34	54	44	43
Charges appro / ha SAU	492	3 753	570	308	507	563	855
Charges courantes / ha SAU	1 207	21 413	1 617	945	1 288	1 702	2 255
EBE/ Produit brut	32	40	40	35	28	35	31
Annuité / EBE	51	32	37	43	61	42	43

Source : Agreste-Rica

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

## Méthodologie

**Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA)** est une opération communautaire de recueil d'informations comptables et extra-comptables individuelles auprès de 90 000 exploitations dans 28 États de l'Union Européenne. Elles sont représentatives des 4 millions d'exploitations agricoles européennes. Réalisée selon des définitions et des règles communes, elle permet de comparer les résultats des différents types d'exploitations, par orientation technico-économique. L'échantillon français regroupe 6 754 exploitations en 2015 dont le Produit Brut Standard est égal ou supérieur à 25 000 €. En Bourgogne-Franche-Comté, l'échantillon compte 545 exploitations. Il est représentatif au niveau régional et pour chacune des grandes spécialités agricoles de la région : grandes cultures, bovins lait, bovins viande, viticulture et polyculture-polyélevage.

## Définitions

**Le Résultat Courant Avant Impôts (RCAI)** est l'indicateur central du RICA. Il est la différence entre les produits, y compris les productions immobilisées et stockées, et les charges courantes, dont les charges calculées comme les amortissements (hors charges sociales de l'exploitant)

**L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE)** correspond à la différence entre la valeur de la production de l'année (vendue et stockée) augmentée des subventions, à laquelle on retire les consommations intermédiaires, les charges de personnel et le fermage.

**Performance économique d'une exploitation** : C'est le rapport entre l'EBE et le Produit brut exprimé en pourcentage. Il mesure la part du produit brut qui reste à disposition de l'exploitation après paiement de l'ensemble des consommations intermédiaires, des frais de personnel et des impôts et taxes. Il doit être de 30 % au minimum pour assurer les équilibres financiers de l'exploitation.

**Coût de production d'un hectare de cultures végétales** : charges opérationnelles : engrais, amendements, semences et plants, phytosanitaires, achats de travaux et services pour cultures.

Charges de structure : énergie, entretien des bâtiments et du matériel, impôts et taxes, autres, amortissements, rémunérations et charges sociales des salariés, charges sociales de l'exploitant, charges financières.

**Coût de production d'une Unité Gros Bovin (UGB)** : charges opérationnelles : aliments grossiers et concentrés, intraconsommation, soins vétérinaires, intrants sur surfaces fourragères, achats de travaux et services pour l'élevage.

Charges de structure : énergie, entretien des bâtiments et du matériel, impôts et taxes, autres, amortissements, rémunérations et charges sociales des salariés, charges sociales de l'exploitant, charges financières.

**Unité de Gros Bétail (UGB)** : C'est une variable créée à partir de coefficients permettant de comparer les différents animaux entre eux et de les additionner. Il existe 4 types d'UGB dont l'Unité Gros Bétail « Alimentation Totale (UGBTA) qui compare les animaux en fonction de leur consommation totale d'aliments (grossiers et/ou concentrés).

**Surface Fourragère Principale (SFP)** : Elle comprend dans une exploitation les fourrages en culture principale soit, les fourrages annuels, les prairies artificielles, les prairies temporaires et la surface toujours en herbe (STH), prairies semées depuis plus de 5 ans, prairies naturelles, parcours et landes peu productifs.

## Pour en savoir plus

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

« Résultats économiques des exploitations en 2015 » - Agreste Primeur n°342 - décembre 2016

## Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture  
et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté  
Service Régional de l'Information  
Statistique et Économique

4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex

Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99

Mél : [srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr)

[@agriculture.gouv.fr](mailto:@agriculture.gouv.fr)

Directeur : Vincent Favrichon

Directeur de la publication : Florent Viprey

Rédaction : Laurence Malet

Composition, Impression : DRAAF/SRISE

Dépôt légal : à parution

ISSN : 2493-6499

Prix : 2,50 €

© Agreste 2017



[www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr)

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)